

Actualité

Le Kindergarten Pumuckl,



l'association FALC et la Ville de Maxéville vous invitent à participer au traditionnel défilé des lanternes !

**Le samedi 16 novembre,
rendez-vous à 17h15
devant la mairie de
Maxéville**

Dès 16 heures, dans le parc de la mairie, les participants pourront se procurer des lanternes réalisées par le jardin d'enfants Pumuckl.

A partir de 17h15, des centaines de petites lumières multicolores défilent dans les rues du Centre aux sons des fanfares de Ramstein-Miesenbach et de Maxéville. Le défilé passera par les rues de Lorraine, Solvay et de la Justice avant de rejoindre le parc où l'histoire de saint Martin sera mise en scène. Autour d'un grand feu, tous pourront ensuite déguster des bretzels, saucisses, chocolat et vin chaud préparés par l'association.

La fête de saint Martin, c'est aussi la fête du partage. Ce saint a coupé son manteau en deux pour en donner la moitié à un pauvre

au bord de la route. Au cours de cette manifestation, l'association FALC souhaite garder cet esprit de partage :

- en célébrant une fête typiquement allemande dans les rues de Maxéville où tous sont invités à participer à un échange inter-culturel
- mais aussi, et c'est la nouveauté de cette année, en partageant une soupe aux légumes : devant la mairie, sera installé un grand chaudron dans lequel mijoteront les légumes apportés par les parents du jardin d'enfants et la fête se terminera par la dégustation de ce délicieux potage.

Renseignements : Kindergarten Pumuckl, Madame Tallé, 03 83 37 95 41.

Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxéville@mairie-Maxéville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2002

● Yves Lombard, Conseiller municipal ayant présenté sa démission, Pascal Rousseau est installé dans ses nouvelles fonctions de Conseiller municipal et désigné pour faire partie des commissions "Environnement" et "Administration générale, Finances et Personnel".

A l'unanimité

● La modification du règlement intérieur du Conseil municipal autorise la municipalité à remplacer le support papier du procès-verbal des réunions par la gravure sur CD audio de l'intégralité des débats de chaque séance du Conseil.

● Le Conseil approuve les dispositions du projet d'avenant proposé par la CUGN au contrat de ville de l'agglomération nancéienne signé en 2000 pour intégrer une nouvelle thématique : le temps des villes. Cet avenant, qui vise à développer des services publics accessibles aux usagers en dehors de leurs horaires de travail portera sur trois thèmes : le centre ville, le temps de l'enfance et les transports.

● Une convention est signée avec la compagnie Materia Prima pour créer dans ses locaux un pôle artistique correspondant au nouveau projet culturel de la municipalité tourné vers la science, la littérature et l'art sous toutes ses formes. La prise en charge du loyer des locaux annexes par la Ville permettra de regrouper les artistes, troupes ou collectifs souhaitant s'investir dans une démarche similaire.

● 800€ sont versés à l'Association des Petites Villes de France Sud Est Soildarité en faveur des populations des communes frappées par les récentes pluies torrentielles et les inondations.

● Le déblaiement des terres excédentaires prévu dans la pré-urbanisation du PAE " sous l'ancienne église " ayant nécessité des travaux supplémentaires, la signature de l'avenant numéro 1 au marché passé avec la société Axima augmente l'enveloppe initiale de 24 284,79€ TTC.

● Suite à des bris de glaces et des dégradations volontaires sur les bâtiments communaux, la ville perçoit une somme de 6 237,33€ en remboursement des dommages par les assurances.

● Le recouvrement de créances de 935,28€ et de 123,71€ correspondant à une location du parking du Zénith pour les années 1995 à 1997 et à des frais de restauration scolaire ne pouvant être effectué, ces sommes sont admises en non-valeur afin d'apurer la comptabilité et dégager la responsabilité du comptable.

● La modification du tableau des effectifs au 1er décembre 2002 prend en compte la promotion d'agents qui entraîne la transformation d'un emploi d'Agent de Maîtrise en emploi de Contrôleur de travaux et celle d'un emploi d'Agent d'Entretien en emploi d'Agent d'Entretien Qualifié.

● Le dossier de modification du Plan local d'urbanisme soumis à enquête publique est approuvé sous réserve de le compléter par des demandes de modifications qui seront insérées dans le registre d'enquête concernant : l'article UA 11.3, les zones 1Nax et UX ainsi que la création d'un emplacement réservé entre la rue du Général Leclerc et l'avenue Patton.

● Dans la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique actuellement menée sur la commune, la commission municipale d'attribution a, en réunion du 15 octobre, proposé de réserver des primes d'un montant total de 7 787€ pour deux propriétaires faisant partie du périmètre obligatoire, quatre propriétaires du périmètre de ravalement incitatif et sept autres souhaitant réaliser une isolation acoustique. Cette proposition est acceptée par le Conseil municipal.

A la majorité

● Il existe un flou juridique sur l'instance habilitée à élire le représentant de la Ville dans la commission d'appel d'offres du groupement de commandes mis en œuvre par la CUGN pour les services de télécommunication. Afin de lever toute incertitude, la désignation d'Henry Kropacz par la commission d'appel d'offre de la ville de Maxéville en date du 16 juillet 2002 est entérinée par délibération du Conseil municipal.

● La décision budgétaire modificative n° 3 autorise un crédit supplémentaire en dépenses et en recettes pour le déblaiement des terres excédentaires du PAE " sous l'ancienne église ", l'interconnexion entre les différents sites de la commune et le site d'hébergement du prestataire ainsi que la rénovation du Pôle emploi de Champ le Bœuf, de l'église et des travaux dans la salle du dojo au complexe Léo Lagrange.

● Le règlement d'attribution des primes pour la campagne de ravalement de façades et d'isolation acoustique est modifié pour permettre une plus grande lisibilité du périmètre, des éventuels bénéficiaires et des types de travaux concernés.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le **mercredi 27 novembre** à 20h en mairie.

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :

- vendredi 8 novembre de 18h à 19h à la salle de la rue de la Justice
- vendredi 15 novembre de 18h à 19h à l'ancienne annexe mairie des Cadières

Vivre à Maxéville

● La ville de Maxéville, dans le cadre de **la politique de requalification et d'aménagement de son territoire** qu'elle mène actuellement, a décidé d'engager :

- une campagne de ravalement de façades afin d'améliorer l'image des rues de certains quartiers,
- une campagne de ravalement de réduction des nuisances sonores dues à la circulation,
- une campagne de remise aux normes d'un parc immobilier inconfortable et la résorption du parc vacant et insalubre (voir le dossier du mois du PIM d'octobre)

A ce titre, la municipalité vous invite à participer **aux réunions d'information** portant sur les **campagnes de ravalement de façades** et la **réduction des nuisances sonores** qui se dérouleront, en présence de Monsieur Frédéric Valence, technicien de l'ARIM Lorraine, les :

- **mardi 19 novembre** à 20h30 – CILM – Salle 13
- **jeudi 28 novembre** à 20h00 – Salle du Parc

● **Eglise saint Martin** : la seconde phase de rénovation intérieure a débutée le 16 octobre pour une durée approximative de six semaines. Les offices sont maintenus durant ces travaux, l'accès se faisant par la porte de côté située à gauche de l'entrée principale.

● **Cimetière** : les points d'eau des différents cimetières seront mis hors gel du 12 novembre 2002 jusqu'à fin mars 2003.

● Chasse au bruit et à la pollution : qu'on se le dise ! Installer sur sa moto ou son scooter un pot d'échappement qui ne répond pas aux normes, trafiquer son moteur peut coûter très cher aux contrevenants. Et pour les jeunes pilotes en infraction, les parents apprécieront...

Etat civil

BIENVENUE A...

- Amina BAREA, née le 29 septembre 2002
- Théo COLLIN, né le 9 octobre 2002
- Laura MENARD, née le 11 octobre 2002

ILS SE SONT UNIS...

- Stéphane ZIMMERLE et Christelle MIRLAND, mariés le 5 octobre 2002
- Yannick PAQUIN et Fabienne SCHNEIDER, mariés le 5 octobre 2002
- Jean-Noël KITTEL et Rosa PLATANIA, mariés le 12 octobre 2002

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Daniel LECUYER, décédé le 5 septembre 2002
- Pierre GURY, décédé le 5 septembre 2002
- Maria SCHMITT veuve PETIT, décédée le 13 septembre 2002
- Huguette SOLD veuve MARCHAL, décédée le 16 septembre 2002
- Frédéric MAURY, décédé le 28 septembre 2002
- Claude GAZIN, décédé le 29 septembre 2002
- Vito MARSEU, décédé le 03 octobre 2002

Infos pratiques

DISTRIBUTION DU PIM : LE RETOUR A LA NORMALE

De nombreux Maxévillois nous ont signalé ne pas avoir reçu le Pim ces deux derniers mois. La municipalité est intervenue auprès de l'entreprise chargée de la distribution afin de remédier à ces perturbations, dues à un changement de personnel. Nous remercions les habitants de leur compréhension et les invitons à contacter la mairie au 03 83 32 30 00, poste 111 si un tel fait venait à se reproduire.

CONFÉRENCE SUR LA SUCCESSION ET LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE



Les Maxévilloises et Maxévillois se sont retrouvés le jeudi 3 octobre après-midi pour suivre une conférence sur la transmission du patrimoine organisée par la mairie en partenariat avec la chambre départementale des notaires. Maître Passarodi a présenté les modifications apportées par la loi du 3 décembre 2001. Son application toute récente (depuis juillet 2002),

donne plus de place au conjoint survivant ; ses droits s'en trouvent sensiblement augmentés... Après cette présentation complète et très intéressante, Maître Passarodi a répondu aux nombreuses interrogations de l'assemblée en tenant compte de la nouvelle loi, des souhaits des époux, de la consistance du patrimoine en question et de la situation familiale. C'est autour d'un pot de l'amitié que s'est terminée cette après-midi enrichissante.

UN PEU DE CHALEUR AU CŒUR DE L'HIVER...

La Mairie de Maxéville et le Centre Communal d'Action Sociale de Maxéville offrent aux Maxévilloises et Maxévillois âgées de 65 ans et plus un bon de chaleur d'un montant de 110€.

Conditions de ressources :
600€ par mois pour une personne seule
1 000€ pour un couple

Les personnes concernées sont priées de se présenter **du 4 au 22 novembre** :

- en mairie auprès de Nadine le lundi de 14h à 17h ou le vendredi de 9h à 12h
- à l'annexe mairie de Champ le Bœuf auprès d'Emmanuelle de 9h à 12h (sauf le lundi)

N'oubliez pas de vous munir de votre avis d'imposition 2001, d'une pièce d'identité et d'un RIB ou RIP.

CITE PASS : PROCHAINE VENTE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- en mairie centrale **du mardi 12 au vendredi 22 novembre** les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi
- à l'annexe mairie de Champ le bœuf **les mardis 12 et 19 novembre et les jeudis 14 et 21 novembre** de 9h à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de quatre Pass.10 pour 2 mois ou de huit si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Afin de permettre la réactualisation semestrielle de votre dossier, merci de vous munir de justificatifs récents de vos ressources et de votre situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Cette enquête publique se poursuivra jusqu'au vendredi 8 novembre inclus à la mairie de Maxéville, ainsi qu'à la communauté urbaine du grand Nancy. Les personnes intéressées peuvent y consulter le dossier aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Monsieur Krebs, commissaire-enquêteur, sera présent en mairie de Maxéville de 15h à 17h **le lundi 4 novembre** (au lieu du 8 novembre comme défini précédemment).

La modification du PLU porte sur des adaptations mineures générées entr'autres, par la phase de concertation qui s'est déroulée sur le secteur du PAE « sous l'ancienne église », les dispositions de la loi S.R.U.

Le détail de ces modifications est le suivant :

- **zone 1NAa** : intégration des dispositions réglementaires qui avaient été déterminées lors de la phase de concertation sur le futur « PAE » sous l'ancienne église et d'un emplacement réservé

- **zone 1Nax** : réalisation des ajustements réglementaires pour permettre l'implantation d'activités commerciales sur le parc d'activités Saint-Jacques et préciser deux règles levant toute ambiguïté sur l'interprétation du règlement

- **zone UX2** : assouplissement des modalités d'application des normes de stationnement lorsqu'il s'agit de créer ou d'agrandir des installations techniques nécessaires au fonctionnement des services d'intérêt général

- création d'un emplacement réservé relatif à un giratoire inclus dans le futur dispositif de renforcement de l'échangeur Solvay

- réintégration du plan du secteur concernant la zone Uba («PAE » Les Folies).

Il est précisé que la communication du dossier (susceptible de modifications en raison des observations émises au cours de l'enquête publique) est possible par consultation sur place et non par photocopies.

COLIS DE NOEL 2002

Les Maxévilloises et Maxévillois âgés de 70 ans et plus au 31 décembre 2002 n'ayant pas reçu de courrier concernant le choix de colis sont priés de se faire inscrire au service des Relations Publiques de la mairie, 03 83 32 30 00, poste 100 ou à l'annexe de la mairie du CILM à Champ le Bœuf, 03 83 96 87 59.

VENTE DE BOIS

Si vous êtes Maxévillois et que vous souhaitez acheter quelques stères de bois, sachez que vous pouvez en acquérir en provenance directe de la forêt de Maxéville :

- prix du stère de bois, en 1 mètre, livré sur Maxéville : 26€ TTC, versés sous forme de don au Centre Communal d'Action Sociale
- la commande minimale est de 3 stères

Pour passer votre commande, nous vous invitons à prendre contact avec Hervé Reignier aux Services Techniques municipaux au 03 83 36 49 48.

PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03 83 90 22 55.

Conciliation/Médiation :

Les prochaines permanences du conciliateur auront lieu le 5 novembre et le 3 décembre 2002 de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

Samedi 16 novembre en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Marie-Aline Larere
Samedi 30 novembre au CILM, 23 rue de la Meuse : Maître Rui Manuel Pereira.

MODIFICATION DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En raison de la fête de la Toussaint, la collecte des ordures ménagères initialement prévue le vendredi 1er novembre est **reportée au samedi 2 novembre** à partir de 4h du matin. Merci de sortir vos conteneurs et sacs poubelle la veille après 20h.

➤ Rencontres, convivialité et entre aide *étaient les maître mots de la rentrée !*

➤ TOUT MAXEVILLE AU ZENITH...

Le 29 septembre dernier sous un soleil radieux, plus de 15 000 personnes ont participé à la 7ème édition de "Tout Maxéville au Zénith".

Dans le hall d'entrée, une trentaine d'associations maxévilloises culturelles, sportives, sociales ou de loisirs, ont présenté leurs activités dans un cadre convivial à un public venu nombreux. Fanfare, majorettes, judokas, danseuses, capoeira, la compagnie Amnesia et ses magnifiques extraits de comédies musicales ont en effet enchanté, l'après-midi durant, les spectateurs rassemblés devant le podium...

Cette journée était également placée sous le signe de l'accueil des nouveaux habitants.



Les Maxévillois arrivés durant l'année précédente ont ainsi pu découvrir en bus, la ville et ses quatre quartiers. Avec le concours de l'équipe municipale, les différents équipements administratifs, sportifs et tous les services dont ils peuvent disposer dans les différents quartiers leur ont été présentés. Ils ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



Sur le parking du Zénith se déroulait le vide grenier organisé par le Comité de Jumelage.

Cette année, près de 350 exposants ont participé à ce traditionnel rendez-vous qui devient l'un des plus importants de la région.

Pendant que les parents chineurs et curieux recherchaient le trésor tant convoité, un manège accueillait les enfants qui le souhaitaient.

Enfin, fort apprécié des joueurs en réseau l'an passé, la seconde édition de Max'Lan, organisée par la Ville de Maxéville, M@x'net, les associations Lana, Fragtime Nancy et Hi-Toro s'est déroulée du vendredi au dimanche soir. 300 "accros" du jeu vidéo venus de tout l'hexagone ont participé pendant près de 60 heures, à des tournois comptant pour la finale des championnats de France de "Counter Strike" et de "Day Of Defeat".

Un stand M@x'net permettait à tous d'accéder à l'Internet haut débit, de jouer à quelques jeux inédits ou d'admirer des réalisations multimédias sur écran géant.

Pour les nostalgiques des consoles Atari, TO7 et autres Amiga, un musée informatique amateur leur été consacré. Une exposition retraçait l'évolution de l'informatique au cours de ce siècle ainsi que les grandes découvertes scientifiques qui font aujourd'hui de cet outil un élément incontournable dans notre quotidien.

➤ VOYAGE EN ROUMANIE

Pour la onzième année consécutive, le voyage en Roumanie organisé par le comité de jumelage et la ville de Maxéville en faveur de nos amis de Poienile Isei s'est déroulé du 7 au 15 octobre dernier.

Cette année, pour éviter tout problème de douane lié à l'acheminement de vêtements, de jouets et autre matériel, notre équipe avait prévu d'effectuer l'ensemble des achats sur place et d'apporter tout de même des médicaments. Cependant, c'est avec une grande stupéfaction que quelques jours avant le départ, ce don de médicaments, pourtant indispensable à la population, a été refusé par l'administration roumaine.

Ce sont près de 2 800€ recueillis par le Comité de jumelage au dernier vide grenier qui ont été consacrés à l'acquisition de matériel divers pour l'école et la mairie.

Ainsi, chaque enfant de Poienile Isei a reçu son petit colis dans lequel fournitures scolaires (cahiers, compas, règles et autres crayons de couleurs) côtoyaient petits bonbons et jouet. Dans le cadre d'un programme gouvernemental "Du lait et du beurre pour les enfants", notre équipe a acheté à Sighet un réfrigérateur permettant la conservation de ces aliments.



Une photocopieuse et un fax ont été offerts à la mairie ainsi qu'une cuisinière pour la salle des fêtes. Un don de 300€ a été fait à l'Eglise.

Notre petit groupe de Maxévillois étudie d'ors et déjà le projet d'installation du chauffage dans l'édifice soumis par le Pop.

Au delà de l'aide humanitaire que le Comité de jumelage et la ville de Maxéville entendent poursuivre, il est important que d'autres actions soient mises en place, notamment l'installation d'un réseau d'eau dans le village de Poienile Isei qui ne dispose ni d'eau courante, ni de moyens pour financer un tel projet.



En Novembre

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

Au "Préau des arts", 5 rue Paul Richard, l'IUFM présente les œuvres photographiques réalisées par des collégiens, des lycéens et des professeurs de la région sous la direction artistique de Jean-Yves Camus, Marc Decaux, Eric Didym, Sébastien Lacroix, Stéphane Lempereur, Eric Poitevin et Hervé Trioreau. Gratuite et ouverte à tous, cette **exposition** intitulée "Ateliers Artistiques 01/02" est accessible du lundi au vendredi de 8h à 18h. Des visites commentées sont également possibles en groupe sur rendez-vous. Contact : Liliane Beauquel 03 83 17 68 68 mail : action.culturelle@lorraine.iufm.fr

SAMEDI 2 NOVEMBRE

● A l'occasion de la fête d'Halloween, le comité des fêtes du Haut des Vignes organise un **défilé** dans les rues de Maxéville qui partira du Haut des Vignes à 14h. Arrivé à la salle du parc, le Comité procédera à l'élection du costume le plus représentatif des enfants et des adultes. Tous participeront ensuite au goûter, et à une distribution de bonbons. Inscription : 2€ par personne, gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Contact : Carole Lajony 06 15 36 61 02.

● La Flam Maxévilloise organise une grande nuit « Halloween » à la salle des banquets du CILM de 19h à 2h du matin. Le **buffet dansant** se déroulera dans un décor de château hanté. N'hésitez pas à venir déguisé. Tarif unique : 15€ par personne, boissons non comprises. Effectuez vos réservations sur papier libre en mentionnant vos nom, adresse et le nombre de places que vous souhaitez. Joignez votre règlement à l'intention de l'association Nancy Flam, 12 rue du Rabodeau 54320 Maxéville. Contact : Daniel Marbach 03 83 96 47 19.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

La Poste de Maxéville organise « **La Journée du patrimoine** » dans ses locaux, 12 rue du 15 septembre 1944. Un conseiller spécialisé en patrimoine répondra à toutes vos questions. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de messieurs Husson ou Armanini au 03 83 32 00 94.

SAMEDI 9 NOVEMBRE

L'Association de Quartier de Champ le Bœuf vous invite à participer à la **marche** qu'elle organise à Malzéville. A 14h, les randonneurs quitteront le parking de la Cascade à Champ le Bœuf pour rejoindre le départ du circuit de 8 kms le long de la Meurthe et vers le plateau. Il faut compter 2h30 pour effectuer ce parcours en partie en bordure de forêt (chaussures de marche souhaitables). Tarif : carte d'adhésion à l'AQCLB, 5€ et 5€ à l'année pour l'assurance et les frais de l'activité (gratuit pour les moins de 12 ans). Les personnes sans moyens de locomotion sont priées de téléphoner la veille à l'organisateur. Contact : Gérard Vetry, 03 83 98 26 85 ou 06 62 82 23 47. En cas de très mauvais temps la marche sera reportée.

LUNDI 11 NOVEMBRE

Les sections d'anciens combattants de l'AMC, de la FDCR et la municipalité commémoreront le 84ème **anniversaire de l'Armistice** de la guerre 1914-1918. Le programme est le suivant : 10h30 : office religieux à l'église saint Martin 11h10 : dépôt de gerbes et allocutions au monument aux morts

11h50 : remise de décoration et vin d'honneur à la salle du parc

Contacts : Claude Sigrist, 63 rue de Lorraine - 03 83 35 51 33 et Marcel Signoret, 106 rue de la Justice - 03 83 30 41 00.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

L'**assemblée générale** du Foyer de l'Amitié se déroulera au CILM, 23 rue de la Meuse à 14h30. Les membres pourront procéder au renouvellement de leur adhésion en présentant leur ancienne carte. Contact : Pierre Vauchelle 03 83 96 56 88.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

● L'association Falc et son Kindergarten « Pumuckl » organisent, en partenariat avec la Ville de Maxéville, son traditionnel **défilé des lanternes** à l'occasion de la fête de la saint Martin (tous les détails en p1).

● L'amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise sa **rencontre mensuelle de belote et tarot** ouverte à tous au CILM, 23 rue de la Meuse. Les participants peuvent s'inscrire sur place à partir de 13h30 et les jeux débutent à 14h. Chaque participant recevra un lot. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18.

MARDI 19 NOVEMBRE

● Le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf organise un **thé dansant** à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Claude Dantenwill animera l'après-midi. Entrée : 5€. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

● **Réunion d'information** portant sur les campagnes de ravalement de façades et la réduction des nuisances sonores (cf rubrique « Vivre à Maxéville » p2).

JEUDI 21 NOVEMBRE

● L'Association de Quartier de Champ le Bœuf organise sa **bourse aux jouets et mini brocante** annuelle à la salle des spectacles du CILM de 14h à 19h.

Les personnes désireuses de vendre leurs jouets et bibelots pourront les déposer sur place le mardi 19 novembre de 14h à 19h. Les vendeurs ne détenant pas la carte de l'association devront s'acquitter du coût de la "carte bourse" soit 5€. L'association prélèvera 10 % sur le montant des ventes. Les retraits auront lieu le lundi 25 novembre de 17h30 à 19h30. Passé ce délai, il ne sera accepté aucune réclamation. Renseignements : Agnès Huguin 03 83 98 29 04.

● L'association ESAF 54 vous invite à partager gratuitement le **petit déjeuner solidaire** organisé sur le thème « Parents face à la scolarité de leurs enfants » avec la participation du Principal du collège La Fontaine de 8h45 à 10h. Ce moment d'échange, de dialogue et d'écoute entre les habitants et les partenaires locaux se déroulera dans les locaux de l'association, 15 rue de la Seille. Contact : Rahim Faiq 03 83 97 03 16.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Le club des Gais Lurons a pris le relais des bénévoles du centre pour l'organisation des **thés dansants** mensuels. Ils vous invitent à les rejoindre à la salle du parc de la mairie à partir de 14h. Entrée : 5€. Contact : Jacqueline Beller 03 83 32 07 04.

JEUDI 28 NOVEMBRE

Réunion d'information portant sur les campagnes de ravalement de façades et la réduction des nuisances sonores (cf rubrique « Vivre à Maxéville » p2).

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 NOVEMBRE

La **collecte annuelle de la Banque Alimentaire** se déroulera :

- l'après-midi du 29 novembre et le samedi 30 novembre toute la journée au Super U du quartier Meurthe Canal,
- le samedi 30 novembre toute la journée au centre commercial la Cascade à Champ le Bœuf.

Des bénévoles se tiendront à votre disposition à l'entrée des magasins pour collecter vos dons. Ces denrées non-périssables (pâtes, conserves... mais également petits pots et couches pour bébé) sont destinées aux distributions hebdomadaires de la Banque Alimentaire. Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps en assurant une ou deux heures de permanence au cours de cette collecte, merci de vous faire connaître en mairie auprès du service Social 03 83 32 30 00, poste 116.

Le mois dernier



Le 3 octobre dernier, une soixantaine de membres du Foyer de l'Amitié ont profité du soleil pour passer un après-midi « dégustation » à Bruley.



Du 6 au 25 octobre dernier, le Cercle des Arts présentait son 9e salon d'Automne au CILM. Outre les huiles, acryliques, aquarelles, pastels et fusains, les visiteurs ont pu découvrir parmi les œuvres exposées des poésies, calligraphies, dessins par ordinateur, marqueteries, pâtes de verre et émaux. Pour les membres du club, la préparation de cette exposition est une excellente motivation pour se dépasser. Sa présentation est l'occasion de se rassembler, de partager leurs connaissances sur les différentes techniques utilisées. Tous ont d'ailleurs repris le chemin des ateliers pour préparer les œuvres qu'ils proposeront au prochain concours du club : "Les Peintres dans la Rue" qui se déroulera en mai prochain.

Activités sportives

NOUVEAU : GYM FITNESS ET KARATE au complexe Marie Marvingt !

Sous la houlette de la Ligue de Lorraine de Karaté et Arts Martiaux, Laurent Valentin, professeur licencié au COS de Villers les Nancy, breveté d'état 2ème degré, CN 4ème Dan, propose des cours de Karaté au complexe sportif Marie Marvingt, pour les enfants dès 6 ans, et pour les adultes. Il organise également des cours de Gym-Fitness à partir de 13 ans : Body-Sculpt (cours en musique de renforcement musculaire général) et Body-self (cours en musique tonique à dominante cardio-vasculaire).

Horaires et tarifs au 06 87 76 09 23.

REPRISE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association de Gymnastique Volontaire de Champ le Bœuf a repris ses cours à la salle de chorégraphie du CILM, 23 rue de la Meuse le lundi de 16h45 à 17h45, le mercredi et le vendredi de 9h à 10h. Contact : Nicole Richard, 6 allée de l'Aire à Laxou 03 83 98 10 00.

FOOTBALL

1 - AS Champ le Bœuf

Matches se déroulant au complexe sportif Léo Lagrange :

- **2 novembre** : poussins - Grand Couronné à 14h30
- **3 novembre** : seniors 2 - Jarville 2 en coupe de district à 14h30
- **9 novembre** : 13 ans - Villers 2 à 15h
15 ans - Varangéville à 16h15
- **10 novembre** : seniors 1 - Lay saint Christophe 15h
- **16 novembre** : poussins 1 - Malzéville 1 à 14h
benjamins - ASPTT 15h30
- **17 novembre** : 18 ans - Pagny sur Moselle 10h
seniors 2 - PAM Norroy à 14h30
- **30 novembre** : 13 ans - Frouard Pompey à 14h30
15 ans - MJC Pichon à 16h

Les seniors 1 restent qualifiés en 4e tour de coupe de Lorraine tandis que les seniors 2 évoluent en 3e tour de la coupe de District.

Contact : Christian Schwartz - 6 rue de la Chiers 03 83 97 70 73.

2 - Racing Club de Maxéville

Les matchs joués à Maxéville se déroulent au stade Laurent Luzzi.

Les débutants jouent :

- le **9 novembre** à la MJC Pichon,
- le **16 novembre** à Grand Couronné,
- le **23 novembre** à Jarville,
- le **30 novembre** à Champigneulle.

Les benjamins jouent :

- le **9 novembre** à Villers les Nancy,
- le **16 novembre** à Champigneulle,
- les **23 et 30 novembre** à Maxéville.

Les 13 ans :

- le **9 novembre**, en déplacement pour rencontrer l'équipe de Frouard-Pompey.

Les rencontres des seniors :

- **3 novembre** : l'équipe A rencontre Vézelize dans un match de 1ère division en coupe de District.
- **10 novembre** : l'équipe B reçoit Champigneulle à 10h, l'équipe A se rend à Liverdun à 14h30.
- **17 novembre** : l'équipe B se rend à Art sur Meurthe à 10h, l'équipe A reçoit Nancy Lobau à 14h30.

Contact : Robert Salzard, 11 rue de Bellefontaine à Champigneulle - 03 83 38 23 45.

HANDBALL :

Association Sportive Maxévilloise

Ces rencontres se déroulent au complexe sportif Marie Marvingt :

- **9 novembre** : seniors 1 - Euville à 20h30
 - **16 novembre** : seniors 2 - Pont à Mousson à 18h
 - **23 novembre** : seniors 1 - Commercy à 20h30
- Entrée gratuite. Venez nombreux encourager notre équipe qui évolue désormais en Honneur Régional !

Pour renforcer ses effectifs, sachez que l'ASM recherche des joueurs masculins et féminins nés en 89, 90, 91 et 92. Contact : Béatrice Faivre 03 83 27 66 88.

VOLLEY BALL : Punch Nancy Maxéville Malzéville Volley Ball

Ces rencontres de Nationale 2 masculin se déroulent au complexe Marie Marvingt :

- **3 novembre** : Punch - Mulhouse à 15h
 - **24 novembre** : Punch - Halluin à 15h
- Contact : bureau des sports 42, rue de Phalsbourg à Nancy 03 83 90 36 23 et Nicolas Bergé 06 64 51 25 55.

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

● **L'association des locataires des Cadières** a repris les animations qu'elle organise chaque mercredi après-midi pour les enfants âgés de 4 à 10 ans à l'ancienne annexe mairie des Cadières.



De 14h à 17h, les jeunes peuvent ainsi pratiquer à la demande, la pâte à papier, la pâte à modeler ou profiter des jeux éducatifs à leur disposition avant de partager le goûter qui leur est offert. L'association organise également des jeux pour les

seniors le jeudi après-midi. N'hésitez donc pas à les rejoindre pour passer un agréable moment. Contacts : Sylvie Galaup 06 78 66 25 64 et Monsieur Locatelli 06 66 54 21 39.

Foyer de l'Amitié :

Notre association projette de lancer un cours de couture le jeudi après-midi au CILM. Si cette activité vous intéresse, venez nous rencontrer chaque mardi et vendredi de 14h à 17h à la salle 14 du CILM. Vous pourrez également vous renseigner sur le repas de Noël que nous organisons le 19 décembre prochain. Contact : Pierre Vauchelle 03 83 96 56 88.

LES SUITES FRUCTUEUSES D'UN ETE A MAXEVILLE

Le 18 octobre dernier à 20h30 au complexe Marie Marvingt, plus de cinquante personnes, parents et enfants, entourés d'élus municipaux et des animateurs JAS, ont revécu les meilleurs moments des vacances d'été... La présentation d'un magnifique film vidéo d'une demi-heure intitulé « Un été à Maxéville », réalisé par des « ados » et Olivier, de Jeunes et Cité, a permis aux parents de découvrir les exploits et les expériences de leur progéniture...



L'ambiance chaleureuse et conviviale le devint plus encore lorsque l'ami Jean-Pierre, derrière le bar qu'il a refait à neuf, invita l'assemblée à déguster les pizzas qu'il confectionnait à la demande... Monsieur Laurent Garcia, adjoint au maire de Laxou, délégué à la Jeunesse et aux Sports, apprécia beaucoup cet accueil. Il avait été invité pour prendre connaissance des premiers résultats du partenariat établi entre nos deux villes pour permettre aux jeunes Laxoviens de Champ le Bœuf d'accéder aux activités de loisirs offertes aux Maxévillois.

CONCERT AVEC LE GROUPE VOCAL FARIDOL A L'OCCASION DU TÉLÉTHON

Vendredi 6 décembre, à 20h30, en la chapelle de l'Institution Jean-Baptiste Thiery, une cinquantaine de choristes interpréteront un vaste répertoire musical allant du Moyen-âge à nos jours, en polyphonie, a capella ou avec accompagnement (piano, flûte, guitare, percussions). Cette chorale laxovienne, fondée en 1994, sera dirigée par Pierre Tiessen. Les bénéfices seront reversés dans le cadre du Téléthon des 7 et 8 décembre. Venez donc nombreux. Adultes : 5€, moins de 12 ans : 3€.

■ UNE SEMAINE QUI A DU GOUT !

Qui d'entre nous n'a jamais senti cette bonne odeur de reblochon croustillant de la tartiflette, savouré un gratin de pâtes au gruyère ou tout simplement dégusté de la baguette avec du camembert ?

Source de calcium, particulièrement recommandé pour les enfants, le fromage est un aliment sain et naturel dont l'origine remonte à la nuit des temps. C'est ainsi que nos demi-pensionnaires du Centre ont eu leur semaine du goût placée sous le signe du fromage sous toutes ses formes...

Les plats simples ou sophistiqués qu'offre cet aliment sont nombreux... Nos petites têtes blondes, rousses et brunes ont ainsi aiguisé leurs papilles au cœur des plats "fromagers" servis à la cantine, de l'entrée au dessert, tels que :

- Concombres au bleu, salades mêlées au chèvre et pommes ou saucisson à l'ail et à l'emmental...
- Escalope vallée d'Auge le lundi, suivie le mardi des spaghettis aux 3 fromages, sans oublier la fameuse tartiflette et la dorade au beurre accompagnée de pommes de terre au cantal... pour finir la semaine en apothéose !
- Enfin les desserts... tartes au fromage blanc, fromage blanc aux fruits ou crème brûlée... toujours accompagnés, bien sur, d'un fruit pour équilibrer !



Tous ces plats alléchants ont incité Isabelle Siméon, adjointe aux affaires scolaires, à rendre visite aux enfants le 14 octobre dernier pour recueillir leurs impressions "gustatives" et partager un moment de plaisir avec eux et leurs animateurs...

Cette délicieuse semaine instructive leur a permis de découvrir l'histoire du fromage de l'antiquité à nos jours et les secrets de fabrication de quelques spécialités régionales, du saint-nectaire au petit-suisse (ce dernier étant toujours aussi apprécié des enfants !)

Pour finir, chaque demi-pensionnaire s'est vu remettre une brochure explicative accompagnée de recettes de grands chefs étoilés... que les plus gourmands n'auront pas manqué de tester à la maison. Après tout, donner aux enfants l'envie de se mettre aux fourneaux, n'est-ce pas aussi une des missions de la semaine du goût ?

■ LUDOMAX... LA LUDOTHEQUE DE MAXEVILLE

La ludothèque est un endroit convivial pour toute la famille. Enfants, parents et grands-parents ont la possibilité de jouer sur place à de nombreux jeux (de société, de stratégie, de rapidité, jeux pour tout petits, etc.) ou d'emprunter ces derniers. La ludothèque représente donc un lieu privilégié d'échange et de communication. De plus, la ludothécaire a toujours le sourire pour expliquer une règle de jeu !

Vous êtes intéressés ?

Alors rendez-vous vite à la ludothèque la plus proche de chez vous :

- au 2, Avenue Patton à Maxéville, ouverte le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 12h

- à la salle n°2 du CILM de Champ le Bœuf, le mercredi de 14h à 18h.

Pour faire établir votre carte d'adhérent, munissez vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Tarif de la carte d'adhérent - en vigueur du 1er septembre 2002 au 31 août 2003 :

ADHERENTS	MONTANT EN EUROS
• MAXEVILLOIS	12.50 €
• EXTERIEURS A MAXEVILLE	16.15 €

Cette carte est valable un an pour toute la famille. Elle vous ouvrira l'accès à la ludothèque et aux prêts de jeux (les enfants de moins de neuf ans doivent être accompagnés d'un adulte).

Vous pouvez emprunter jusqu'à 3 jeux pour 2 semaines maximum.

Pour contacter la ludothèque, appelez Michèle Leclerc au 03 83 30 28 52.

■ UN NOM QUI PARLE DE LUI MEME

Le bâtiment situé 2 avenue Patton et jusqu'ici mis à disposition du FJEP a été, par décision du maire en date du 9 octobre 2002, rebaptisé "MAX'ANIM" : la Fédération des Oeuvres Laïques de Meurthe et Moselle (FOL) y organisant pour le compte de la Ville, les CLSH des mercredi et des petites et grandes vacances scolaires.

■ CONCOURS FLEURISSEMENT DE NOS ECOLES

Durant l'année scolaire 2001-2002, certaines écoles maxévilloises ont accepté de participer au "Concours départemental des écoles fleuries".

Parmi elles, deux écoles ont été particulièrement remarquées et ont obtenu des prix. Ainsi :

- Pour la réalisation d'un massif devant l'école, la décoration de la cour et la création d'un espace de repos, tout ceci avec le concours du service municipal des espaces verts, l'école primaire André Vautrin a reçu un prix d'encouragement accompagné d'un bon d'achat de 35€ offert par Décor-Jardins de Champenoux.



- Les enfants de l'école maternelle Jules Romains ont réalisé un parterre floral représentant un enfant, ainsi que des tipis avec des capucines grimpantes... Pour ces travaux, l'école s'est vue récompensée d'un diplôme d'encouragement.

Accompagnés de leurs enseignants respectifs, les enfants ont reçu leurs prix le samedi 19 octobre dans les locaux du Conseil Général, où une réception les attendait...

Bravo à tous : élèves, enseignants et service des espaces verts... pour ces efforts de créativité... Gageons qu'avec cette première expérience, c'est au 1er prix que ces écoles s'attaqueront l'an prochain !

■ LE KINDERGARTEN PUMUCKL : UNE STRUCTURE DE GARDE FRANCO-ALLEMANDE A MAXEVILLE

Le Kindergarten Pumuckl est un jardin d'enfants géré par l'association France Allemagne Langues et Cultures. Les membres de FALC, pour la plupart parents des enfants fréquentant Pumuckl, participent activement à la vie du kindergarten et à l'organisation de manifestations tout au long de l'année : fête de la Saint-Martin, kermesse, sorties...

Le but premier de cette structure originale est de permettre aux enfants âgés de 2 à 6 ans d'acquérir une connaissance intuitive du français et de l'allemand.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique est constituée d'éducateurs de jeunes enfants, de stagiaires et d'auxiliaires françaises et allemandes parlant systématiquement leur langue maternelle. Les enfants ont ainsi, au quotidien, l'opportunité de découvrir ces deux langues et ces deux cultures en participant aux fêtes traditionnelles des deux pays.

Les nombreux échanges avec les kindergärten de Ramstein-Miesenbach renforcent cette connaissance en permettant aux enfants de vivre la réalité de la langue allemande dans le pays même ou lors des visites de nos amis allemands.

L'apprentissage social n'est pas oublié : les enfants sont accueillis dans des groupes d'âges mixtes favorisant le développement des petits par mimétisme.

Le Kindergarten Pumuckl est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et propose plusieurs formules de garde :

- du mi-temps (5 demi-journées par semaine) jusqu'au temps complet (10 demi-journées par semaine)
- en halte-garderie (minimum 2 fois 3 heures par semaine) ou le mercredi (de 7 h 30 à 17 h 30)

Les tarifs dépendent de votre quotient familial. N'hésitez donc pas à vous informer auprès du Kindergarten Pumuckl, 2 rue André Fruchard. Tél. : 03 83 37 95 41 - fax : 03 83 37 95 41 - Email : falc@wanadoo.fr - site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/falc.asso>

■ HALTE-GARDERIE ASSOCIATIVE DE CHAMP LE BŒUF

Vous souhaitez faire garder votre enfant pour une ou plusieurs heures, le temps d'un rendez-vous, d'une activité, d'un travail ou simplement pour souffler un peu ? La halte-garderie "Les Canailoux" accueille les enfants de 2 mois à 6 ans :

- le lundi et jeudi de 13h30 à 18h,
- le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h.

L'adhésion à l'association est fixée à 18,30€ pour les Maxévillois et Laxoviens, à 27,45€ pour les usagers extérieurs. Les tarifs peuvent être choisis à l'heure (1,70€ pour les Laxoviens et Maxévillois, 3€ pour les extérieurs) ou au forfait. Contact : Madame Clémence, 23 rue de la Meuse - 03 83 96 48 47.

Travaux dans la ville

Du 28 octobre au 15 novembre, des **travaux de réfection** de la couche de roulement sur la bretelle d'accès à l'A31 (entrée et sortie) sur l'échangeur de Gentilly vont être effectués. Pendant cette période, la circulation se fera sur une voie.

Extension du parc : L'accès au parc par la rue Paul Richard sera interdit au public à compter du 5 novembre mais les autres entrées seront maintenues. Pour permettre l'évacuation des terres excédentaires, le stationnement sera interdit le long du parc entre son entrée et l'intersection avec la rue Charcot. L'ensemble de ce dispositif sera bien entendu levé pour permettre le bon déroulement des manifestations à venir.

Rue des cailles blanches : La réfection et l'extension du parking débiteront après les vacances de la Toussaint. Le stationnement sera interdit durant les huit à dix jours de travaux. Nous vous invitons donc à utiliser le parking situé rue des Pourpres.

Ecole maternelle St Exupéry : L'entreprise Vibrac procédera à la mise en sécurité des vitrages.

Ecole maternelle André Vautrin : une partie des fenêtres donnant sur la rue sera remplacée.

Route de Metz : Le foyer du Grand Sauvoy a procédé à l'élagage des arbres d'alignement afin de leur donner une jolie forme dès le printemps.

Illuminations de Noël : A l'occasion des fêtes de fin d'année, les services techniques préparent activement les motifs d'illumination dont la pose et la dépose sont réalisées par l'entreprise Guérineau. L'ensemble des illuminations fonctionnera du 29 novembre au 6 janvier 2003 (un article détaillé avec photos paraîtra dans le PIM de décembre).

- 4 - pour les plantes en conteneur, retirez le pot après l'avoir fait tremper une heure dans un seau rempli d'eau
- 5 - si vous avez acheté un arbre en motte, ne retirez surtout pas le grillage qui retient la terre
- 6 - déposez la motte ou les racines au fond du trou sans forcer
- 7 - installez un tuteur en prenant soin de ne pas endommager la motte
- 8 - remplissez le trou de terre et tassez
- 9 - confectionnez une cuvette de 60 cm
- 10 - arrosez copieusement

Astuce : évitez les blessures par frottement du fil sur l'écorce quand vous allez l'attacher au tuteur en y mettant de la mousse ou utilisez une vieille chambre à air comme fil.

VOUS AVEZ DIT « BULBEUSES » ?

Découvrez ci-dessous une liste des principales bulbeuses à mettre en terre à cette époque de l'année... et faites votre choix en fonction du mois de floraison que vous désirez !

Janvier-février : Crocus botaniques, oxalis

Février : Perce neige

Mars : Anémone, jacinthe, narcisse, scille

Printemps : Freesia

Avril : Fritillaire, muscari

Avril-mai : Tulipe

Avril-juin : Ail

Mai : Erémurus, renoncule

Juin : Iris

Juin juillet : Glaïeul

Septembre octobre : Colchique, crocus d'automne, cyclamen, nérine

C'EST LE MOMENT DE :

- finir la plantation des bulbes en jardinière ou en jardin
- réduire l'arrosage des plantes d'appartement
- nettoyer les massifs de vivaces
- rentrer les géraniums, dahlias, bégonias et fuchsias
- terminer les récoltes de potirons et autres courges
- planter arbres, arbustes et rosiers
- aspirer les feuilles mortes
- nettoyer les fleurs fanées des rosiers et protéger leur point de greffe avec une butte de terre
- vérifier l'état des bulbes mis à forcer au froid et les entreposer dans un endroit plus tempéré (10 à 15°) s'ils ont des racines au point de départ de la tige

Le 11 novembre : « L'été de la Saint Martin dure trois jours et un brin »

LA BOURSE AUX PLANTES

Les amateurs de jardin ont été heureux de se retrouver dans la salle du parc l'après-midi du 12 octobre dernier pour troquer leurs plantes et secrets et admirer l'exposition de cucurbitacées qui était présentée.

Michel Fontaine, conférencier des Jardiniers de France, était également présent pour transmettre ses judicieux conseils sur les fraisiers et la plantation des bulbes. Un nouveau rendez-vous est fixé au printemps. Merci encore à tous pour votre participation car l'amélioration du cadre de vie dépend de chacun.



Ce mois ci au jardin et au balcon

« A la sainte Catherine, tout bois prend racine »



10 POINTS POUR BIEN PLANTER UN ARBRE :

- 1 - faites un trou d'un mètre sur un mètre et 80 cm de profondeur
- 2 - ajoutez au fond un mélange de terre de jardin et de fumier ou de terreau de feuilles
- 3 - raccourcissez les branches latérales de moitié et coupez sur un centimètre l'extrémité des racines afin de les rafraîchir

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

